



PRESS RELEASE

Press contact : Jacky G. Lesellier CONM CMA

PRESSE DE LYON (1999)

PROPOS RECUEILLIS PAR CHANTAL DANON

Le boulanger de Londres

A première vue, Jacky Lesellier est l'illustration parfaite du chef d'entreprise qui a su trouver en Grande-Bretagne le terrain propice à ses projets. "Bagatelle" la société qu'il a créée est spécialisée dans la fabrication et la diffusion de pain, de viennoiseries et de pâtisseries françaises haut de gamme. Il s'est lancé dans l'aventure il y a huit ans avec sa femme et deux employés. Aujourd'hui, il salarie plus de cent personnes. Françaises à 90 %. Son secret : concilier les avantages des deux systèmes, le britannique et le français.

Pourquoi avoir choisi la Grande-Bretagne pour implanter votre entreprise ? J'étais sûr qu'il existait un marché dans le monde anglosaxon pour les produits boulangers de qualité française. Une première étude de marché à Boston où je souhaitais m'installer l'avait confirmé. Mais je n'ai jamais pu obtenir de l'administration américaine les permis de travail nécessaires pour les trois chefs français que je souhaitais recruter. C'est alors que j'ai pensé au Royaume-Uni. Ensuite, tout est allé très vite. J'ai trouvé les locaux, où je suis actuellement, le 1er octobre 1989, je suis rentré dans les lieux le 1er janvier 1990 et le premier client a été livré le 20 avril de la même année.

C'est l'environnement administratif britannique qui a autorisé cette rapidité ?

Oui, sans conteste. Il est faux de dire que pour les chefs d'entreprise, la Grande-Bretagne est un Eldorado. Mais c'est en tout cas un pays où le système est simple, sans chausse-trapes.

Est ce que la souplesse du droit du travail a également facilité cette expansion éclair ?

Oui, dans la mesure où il y a moins de barrières qu'en France. En outre, pour peu que l'on soit correct, les relations sociales sont plus détendues. Tout repose entre employeur et employé sur un "fair agreement", une sorte d'accord tacite interne à l'entreprise. En revanche, il ne faut pas croire que les charges sont beaucoup plus basses qu'en France. Je souscris, comme la plupart des employeurs britanniques, à des assurances médicales privées pour mes employés et à des fonds de pension pour leurs retraites. En bout de course, on n'est pas loin du système français. En fait j'ai essayé d'additionner tout ce que les deux cultures pouvaient apporter de positif. Ainsi, alors que le droit britannique n'accorde pas de congés payés les deux premières années, nos employés ont tout de suite droit à 24 jours ouvrables. De même, ils reçoivent d'emblée leur lettre d'embauche sans attendre les trois mois en usage ici. Mais nous avons aussi des approches anglo-saxonnes, comme la désignation du meilleur employé du mois, une prime au rendement...

Un mille-feuille qui convient à vos salariés ?

Je crois, dans la mesure où le système leur offre à la fois une protection et l'opportunité de se dépasser. On rencontre tout les cas de figure. J'ai vu un Français qui est reparti au bout de quatre jours, parce que tous ses vêtements étaient sales et qu'il n'avait jamais appris à se mettre en route une machine à laver. Il est rentré chez lui confier sa lessive à sa maman. Mais j'ai auprès de moi, également, un jeune qui est arrivé il y a quatre ans comme simple commis et qui aujourd'hui, en tant que chef de département, dirige une équipe de 18 personnes. Tout dépend de la motivation des jeunes Français qui tentent l'aventure britannique.

THE BAGATELLE
CONCEPT Ltd

704-711 Tudor Estate

Abbey Road

London NW10 7UW

Tel : 020 8453 8000

Fax : 020 8453 8001

Order Department

Tel : 020 8453 8025

Fax : 020 8453 8026

BAGATELLE
BOUTIQUE

44 Harrington Road

London SW7 3NB

Tel : 020 7581 1551

Fax : 020 7591 0517